Commission Royale des Monuments et des Sites
www.crms.brussels | crms@urban.brussels | 02.432.85.00

Koninklijke Commissie Voor Monumenten en Landschappen
www.kcml.brussels | kcml@urban.brussels | 02.432.85.00

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Rue des Halles, 4
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 06/11/2026

N/Réf. :	**BXL23063_767_PU**	**BRUXELLES. Rue du Marché aux Herbes, 81 (arch. Émile Janlet - 1872)**
Gest. :	**MB**	**(= en zone de protection de l'Ensemble de maisons traditionnelles situées**
V/Réf. :	**M643/2026**	**Rue de la Colline 5 / zone tampon Unesco / Inventaire)**
NOVA :	**04/PU/2038686**	**PERMIS D'URBANISME : démolir et reconstruire la couverture de la cour (mise en conformité) ; et d'autre part, remplacer les menuiseries au rez-de-chaussée et placer des installations techniques sur la toiture plate du 1er étage**

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

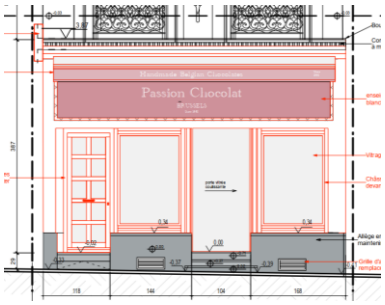
En réponse à votre courrier du 22/10/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 04/11/2026, concernant la demande sous rubrique.



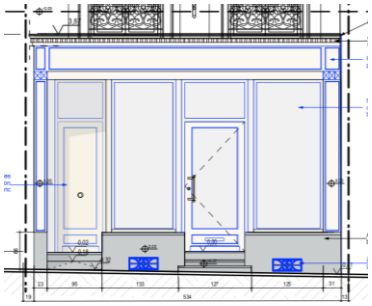
Photo de l'immeuble ©Google Street View



Devanture commerciale. Situation existante. Photo CRMS 2026



Devanture commerciale. Situation existante



Devanture commerciale. Situation projetée

En façade à rue, la devanture projetée constitue une amélioration au regard de la situation existante et contribue à une meilleure intégration de la façade dans son contexte urbanistique. La CRMS demande d'apporter un soin particulier aux détails de finition, afin de garantir la qualité de l'intervention.

Les interventions en façade arrière n'ont pas d'incidences négatives sur le patrimoine et relèvent davantage d'un examen d'ordre urbanistique.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

B. MORITZ
Vice-Président

c.c.: tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; aure.cartal@brucity.be ; protection@urban.brussels ; urb.accueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be